



PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire électorale 2022 du Club de Plongée Subaquatique d'Epinal (CPSE)

L'assemblée générale ordinaire (AGO) électorale 2022 du Club de Plongée Subaquatique d'Epinal (CPSE) a eu lieu le Jeudi 03 février 2022 de 19h50 à 22h30 à l'Amphithéâtre de la faculté de droit d'Epinal.

L'accueil des adhérents est réalisé par le président en exercice du CPSE Luc Vexlard, Nathalie Simonin (membre du CD), Pascal François (membre du CD) et Angélique Richardot.

Après le contrôle du Pass sanitaire, chacun est invité à signer la feuille de présence et à présenter, le cas échéant, la ou les deux procurations en sa possession.

La feuille de présence est une extraction réalisée le jour même par le président à partir du site internet de la FFESSM.

A la demande des membres chargés de l'accueil, il est vérifié dans les statuts que les élèves de Mendès France, membres du CPSE dans le cadre d'une convention avec ce lycée d'Epinal, sont bien habilités à voter malgré le fait que la facture émise par le CPSE à l'intention des services administratifs du lycée soit encore en cours de règlement. Après vérification dans les statuts, rien ne s'oppose à ce que ces membres, inscrits au club, participent à l'AGO et exercent leur droit de vote.

Cyrian Fombaron qui a donné procuration, n'apparaît pas sur la liste d'émargement mais le président accepte qu'il soit ajouté, l'intéressé ayant remis un dossier complet il y a plusieurs jours.

Aucun représentant de la Mairie n'a été invité.

1) Ouverture de la séance

Le président du CPSE, ouvre la séance, annonce que 83 membres sur 120 inscrits sont présents ou représentés, que le quorum des 50 % est atteint et que l'AGO 2022 peut avoir lieu.

En l'absence de Laura Mathieu, secrétaire du CPSE, Nathalie Simonin se porte volontaire pour prendre des notes et établir le procès-verbal de l'AGO (*finalement rédigé de manière collégiale par le nouveau bureau, à la suite du désistement de Nathalie Simonin quatre jours après l'AGO*).

2) Approbation du PV de l'AGO 2020

Le PV de l'AGO 2021 est soumis à l'approbation des membres présents et représentés. Le PV est approuvé mais 3 membres s'abstiennent estimant que le PV reflète imparfaitement les échanges tenus lors de l'AGO 2021.

3) Bilan moral du Président du CPSE

Le président annonce qu'il renonce à présenter un bilan moral et demande à Jean-Marie Jeannin, Trésorier, d'animer la suite de l'AGO.

4) Présentation des Comptes 2021

Le trésorier présente les comptes 2021 sous forme de PPT (retranscription ci-dessous).

CHARGES 2021

Achat d'équipements	3 127,85 €	(dont 8 gilets stabilisateurs pour 1 400,00 €, 4 détendeurs pour 600,00€, 4 octopus pour 312,00 €, 4 manomètres pour 164,00 €)
Location	2 562,57€	
Piscine facture agglo 2021	1 201,00 €	(remise de 50% en 2021 comme en 2020)
Blocs oxygène Air liquide	236,57 €	
Solde Gravière du fort	1 125,00 €	facture 1 692€ (estimation) reçu plongeurs 567€
Entretien et réparations	554,69€	
Lorraine nautisme	143,69 €	
Requalification des blocs	195,00 €	
APAVE (certification)	216,00 €	
Assurances	109,25€	(Uniquement RC Club et assistance juridique)
Frais bancaires	121,00 €	(Prélèvement de 6 802 € frais d'intervention)
Cotisations reversées à FFESSM	4 055,51€	(Coût licence adulte inchangé à 40,74 €)
Passeports, brevets, cartes niveau	300,00 €	
Autres cotisations	15,00 €	Affiliation FFESSM, Comité EST
Redevances (site internet)	119,00 €	
Charges exceptionnelles	500,00 €	Subventions Codep N-1 pour Niveau 4 reversée en 2021

PRODUITS 2021

Produits d'activités annexes	170,50 €	(baptêmes de plongée 50€ cartes de niveau 108€ carnets de plongées 12,50€)
Subventions	1 200,00 €	Subvention Conseil départemental pour achat de matériel (§ ci-dessus facture de 2 476 €)
Cotisations des adhérents	11 695,80 €	
Produits financiers	103,07€	(intérêts livret)

ACTIF BILAN

Trésorerie

	2021	2020
Compte-courant	1 377,50 €	1 867,93 €
Livret d'épargne	26 603,07 €	23 405,68 €
Liquidité	100,80 €	983,80 €
Total	28 081,37 €	26 257,41 €

Autres

Débiteurs divers	729,34 €	
Stock vêtements	4 vestes, 47 bonnets	
Charges à répartir	571,72 €	(répartition sur plusieurs exercices de la location de deux bouteilles O2 à Air Liquide)

PASSIF BILAN

Réserve, résultats	25 321,94 €	(23660,14 € en 2020)
Provision pour litige avec MMA	1 475,00 €	
Créditeurs divers	275,80 €	(solde Bormes les Mimosas : 143,80 € / licences en attente 120,00 € / carte de niveau 12,00 €).
Charges à payer	2 309,69 €	(piscine 2021 : 1201€ / Gravière du Fort : estimation 782 € / FFESSM : 326,69 €)

En conclusion, le trésorier indique que les fonds propres du CPSE au 31/12/2021 s'élèvent à 25 321,94 €, ce qui représente 26 mois de charges d'avance contre 16 mois en 2020.

Commentaires des membres

Eric Del Missier et Yves Lallemand regrettent que pour la deuxième année consécutive, le club n'ait pas sollicité la subvention annuelle de la ville d'Epinal, accordée sans condition, soit une perte pour le club de 2400 € en 2021, 4800 € cumulés sur les deux années (source madame Seyries adjointe aux sports de la ville).

Michel Richardot indique que la subvention sera en baisse pour 2022 car Monsieur Nardin, maire d'Epinal, a annoncé une baisse de 10% des subventions sportives.

Yves Lallemand insiste sur le fait que pour la deuxième année consécutive la communauté d'agglomération d'Epinal a accordé une remise de 50% sur la facture de la piscine en raison des contraintes de la pandémie. (1201 € au lieu de 2402€). Une baisse qui n'a pas été répercutée sur les adhérents, notamment ceux de la Nap et de l'année qui ont le plus subi la fermeture du site.

Commentaire du vérificateur aux comptes

Le vérificateur aux comptes, Michel Pittet, n'émet aucune réserve sur les comptes 2021 du CPSE.

Jean-Marie Jeannin propose donc de voter à main levée pour les valider.

Les comptes sont validés à l'unanimité, moins 3 abstentions.

5) Bilan des Commissions

Commission Technique/Plongée :

Séverine Crouvezier présente un tableau récapitulatif du nombre de plongées en fosse et en extérieur réalisées sur l'année 2021 et estime qu'au vu du contexte sanitaire difficile et malgré les restrictions qui en découlent, le nombre de plongées réalisées est plus qu'honorable.

Deux séjours en mer ont même pu avoir lieu en 2021 : Bormes les Mimosas en Mai et Saint Raphaël en Octobre, l'occasion à chaque fois de valider des niveaux. Les sorties à la Gravière du Fort ont été suffisantes pour répondre à la demande.

Un niveau 4 et un initiateur E1 ont été validés en 2021 et deux formations d'encadrants E1 sont en cours de réalisation.

Monsieur Dominique Jacobberger, professeur d'EPS au lycée Mendès France et à l'initiative du projet « option plongée au BAC » explique l'enthousiasme qui règne autour du projet et le soutien que lui accorde le proviseur du lycée. Il espère que le projet, qui nécessite encore quelques réglages, sera pérennisé pour les années à venir. Deux élèves sont présents. L'un souhaite prendre la parole pour mettre en exergue la cohérence entre cette option plongée et la préparation militaire « marine » qui est organisée par le lycée et la Marine nationale.

Commission NAP :

Daniel Lecoanet exprime sa satisfaction d'avoir en moyenne entre 12 et 18 nageurs lors de ses séances de nage. Séances encadrées par lui-même avec l'aide de Laura Mathieu.

Face à cet engouement, il souhaiterait développer des activités fédératrices et collectives telles que le hockey subaquatique et pourquoi pas des sorties en extérieur pour découvrir d'autres disciplines.

Il annonce également sa volonté de participer à la compétition des Boucles de Contrexéville, si celle-ci a lieu cette année.

Commission Apnée :

Pascale Aubry indique que suite à la mise en place du pass sanitaire, plusieurs apnéistes ne se sont pas réinscrits, dont un certain nombre d'encadrants, ce qui pose un problème pour faire de la formation.

Pas d'organisation de compétition prévue cette année, afin d'éviter d'engager des frais sans être sûr que l'évènement puisse se dérouler. En revanche, l'organisation d'une journée de cohésion en fin de saison à la piscine au profit des apnéistes du Grand Est, si les conditions sanitaires le permettent, reste possible.

Commission Photo / vidéo (en cours de création)

Présentation par Alain Mathieu de la Commission Photo/Vidéo qu'il souhaite mettre en place et développer au sein du club. L'objectif est d'apprendre et de perfectionner des techniques de prises de vues sous-marines, ce qui nécessite un bon équilibre ainsi qu'une bonne gestion des remontées.

6) Election du nouveau comité directeur

Pour mémoire

Le comité directeur actuellement en place a été élu en 2018 et aurait dû être renouvelé lors de l'AGO initialement programmée en mars 2021 mais qui n'a pu se tenir en raison de la crise sanitaire. Cette AGO a pu avoir lieu en novembre 2021 mais sans être électorale en raison d'une erreur sur les membres convoqués pour y participer.

Organisation de l'élection

Conformément aux statuts du CPSE (article 16), l'élection est placée sous la responsabilité du président du CPSE.

Il fait appel à deux volontaires, non candidats pour être assesseurs. Se proposent Olivier Couturaud et Angélique Richardot. Deux autres assesseurs aideront au dépouillement : Jean-Louis Duren et Eric Del Missier eux-aussi volontaires et non candidats.

La liste électorale est une extraction réalisée le jour même par le président à partir du site internet de la FFESSM (identique à la feuille de présence).

Chaque personne présente reçoit autant de bulletins de vote que de droits à voter dont elle dispose (entre 1 et 3). Le scrutin est plurinominal à un tour (article 21-3 des statuts).

Déroulement de l'élection

Les opérations de vote se déroulent normalement. Chaque membre présent dépose son bulletin de vote dans l'urne et le cas échéant un ou deux autres bulletins de vote s'il dispose de procuration(s).

Dépouillement

83 bulletins sont déposés dans l'urne, ce qui est conforme au nombre de membres présents ou représentés.

Deux assesseurs vérifient la régularité du bulletin de vote et lisent à tour de rôle et à haute voix les noms des candidats qui n'ont pas été rayés. Deux autres assesseurs établissent le décompte des voix pour chaque candidat. Il apparaît à la fin du comptage une erreur d'une voix pour un candidat entre les deux assesseurs comptabilisant les votes. Cette erreur étant sans incidence sur l'élection, le président ne décide pas un recomptage.

Résultats

A l'issue du dépouillement les résultats sont annoncés sous la responsabilité du président.

Sont élus au comité directeur du CPSE pour 2 ans (2022 – 2024) les 12 candidats ayant obtenu le plus de voix.

MYGARDON Denis	78 voix	PARISSE Fabien	44 voix
BERTRAND Lydie	70 voix	VAUTHIER Virginie	43 voix
FLOQUET Fabienne	67 voix	VOLBART Philippe	43 voix
LECOANET Daniel	52 voix	DOISE Stéphane	41 voix
DEL MISSIER Sylvie	52 voix	VEXLARD Luc	40 voix
JEANNIN Jean-Marie	48 voix	RICHARDOT Michel	38 voix
LALLEMAND Yves	48 voix	FRANCOIS Pascal	37 voix
WENNER Christian	47 voix	SIMONIN Nathalie	35 voix
CROUVEZIER Séverine	46 voix	MATHIEU Alain	34 voix
BALLONGUE Vincent	46 voix		

Deux candidats étant ex aequo pour la douzième place, Virginie Vauthier et Philippe Volbart (43 voix), un membre non-candidat propose que le comité directeur soit composé exceptionnellement de 13 membres au lieu de 12.

La proposition est acceptée par l'assemblée mais devra faire l'objet d'un avis de la commission juridique de la FFESSM Grand Est.

Compte tenu de l'heure tardive et de la nécessité de rendre la salle, le nouveau comité directeur s'accorde pour se réunir le mardi 8 février en soirée pour élire le nouveau bureau.

7) Elections des commissions

Les postes à pourvoir au sein des commissions technique, apnée, PSP et Photo/ vidéo (à créer) ne font l'objet au mieux que d'un candidat. L'assemblée valide à main levée l'ensemble des candidatures. Pascal Aubry est sollicitée pour prendre la présidence de la commission apnée, ce qu'elle accepte.

Seul poste à pourvoir où se présentent deux candidats : la présidence de la NAP. Michel Richardot retirant sa candidature, Daniel Lecoanet est élu président de la section NAP.

Récapitulatif des postes prévus dans les statuts du CPSE

Commissions	Président	Trésorier
Technique (plongée)	Séverine Crouvezier	<i>A pourvoir</i>
NAP	Daniel Lecoanet	Virginie Vauthier
Apnée	Pascale Aubry	Lydie Bertrand
PSP	Stéphane Doise	<i>A pourvoir</i>
Photo / vidéo (en cours de création)	Alain Mathieu	Pierre-Alain Libis

L'AGO se termine à 22h30.

Epinal, le 17 février 2022

Le Président
Yves Lallemand

Le Vice-Président
Denis Mygardon

La Trésorière
Sylvie Del Missier

La Secrétaire
Virginie Vauthier

